

Principes de base du dispositif Did@cTIC

Le dispositif de formation Did@cTIC :

- Est fondé sur un **profil de compétences**.
- Est centré sur le **projet individuel de chaque participant-e** selon les besoins de sa pratique et de son développement professionnel. En conséquence, il soutient de manière différenciée le projet de chaque participant-e selon une perspective constructiviste.
- Est un **dispositif hybride articulant des activités en présence et des activités à distance**. Le scénario pédagogique de chaque module articule les deux types d'activités de manière à soutenir le développement des compétences visées.
- Favorise la **flexibilité** et l'**ouverture** : ceci se concrétise notamment par la possibilité de planifier sa formation sur un temps assez long, en fonction de ses disponibilités (2 ans pour le certificat / CAS et 3 ans pour le diplôme / DAS) ; la possibilité de faire des choix (choix entre trois filières de formation: diplôme / DAS, certificat / CAS, participation « à la carte » ; choix des modules à option, notamment dans le cadre du diplôme / DAS) ; l'adaptation des travaux de validation en fonction des situations vécues par les participant-e-s, notamment de leurs possibilités réelles d'enseigner et des pratiques dans leurs disciplines respectives.
- Exploite l'**alternance entre la pratique professionnelle et la formation**, de manière à permettre aux participant-e-s d'ancrer leurs apprentissages dans leurs pratiques et de donner du sens à la formation (p. ex. à travers un équilibre entre inputs théoriques et conseils pratiques, des activités d'analyse et de réflexion sur sa pratique, les échanges entre pairs sur sa pratique).
- Favorise le **développement des compétences numériques** des participant-e-s ainsi que le développement de leurs **compétences numériques d'enseignement**, en utilisant les outils institutionnels. L'analyse réflexive et critique des usages du numérique pour leurs diverses activités est stimulée. Concernant Moodle : les participant-e-s apprennent l'usage de la plateforme en l'utilisant comme apprenant-e dans le dispositif Did@cTIC; ils peuvent aussi apprendre à l'utiliser comme enseignant-e pour leurs enseignements et avec leurs étudiant-e-s.
- Donne la responsabilité de chaque module à **des expert-e-s reconnu-e-s dans leurs domaines respectifs**, venant de Suisse et de l'étranger.
- Reconnaît et respecte l'**autonomie des participant-e-s** (liberté de pensée et d'action pédagogiques). Il ne s'agit pas d'imposer un point de vue. Chacun-e est invité-e à évoluer à partir de là où il/elle se trouve dans sa pratique et sa réflexion personnelles. Ainsi, le dispositif de formation repose sur une vision non prescriptive et non normative de la formation pédagogique et valorise les fondements empiriques et scientifiques des pistes d'action proposées.
- Repose sur une **régulation continue du dispositif**. Chaque module est doublement évalué: une évaluation de satisfaction juste après la partie en présence et une évaluation portant sur les acquis et le transfert des apprentissages après la remise du travail de validation et le feedback de l'intervenant-e. Des ajustements sont décidés d'entente avec l'équipe Did@cTIC (ces ajustements concernent l'adaptation des contenus et des activités par les intervenant-e-s, ainsi que la mise sur pied de nouveaux modules par l'équipe Did@cTIC). Enfin, la formation Did@cTIC est évaluée régulièrement par des recherches-évaluation, ce qui conduit à des ajustements sur l'ensemble du dispositif, y compris sur son insertion institutionnelle.